

Joliette, le 20 novembre 2018

Comité permanent de la condition féminine Chambre des Communes, Ottawa

Chères et chers membres du Comité permanent de la condition féminine,

Nous comprenons que le Comité mène un examen sur le réseau de refuges et maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime et que le Comité va se pencher sur:

- l'écart actuel entre le nombre de lits requis et le nombre de lits offerts dans les refuges et les maisons de transition;
- les programmes fédéraux existants et le financement des refuges et des maisons de transition; et
- les solutions possibles pour combler l'écart entre les besoins et l'offre.

Je vous écris au nom de la Maison d'accueil La Traverse. Nous sommes une maison d'hébergement de 12 lits située à Joliette dans la région de Lanaudière. Nous desservons principalement les femmes et leurs enfants fuyant la violence conjugale. L'année dernière, nous avons desservi 113 femmes et 49 enfants en hébergement et avons dû refuser 257 femmes et 150 enfants en raison de manque de place en maison et aussi parce que nous n'étions pas adapté pour accueillir les femmes qui sont à mobilité réduite.

De plus, nous avons offert des services de consultations, d'interventions, d'informations et de références à 4631 personnes (intervenants, proches, femmes, professionnels et enfants). Encore là, nous n'avons pas pu répondre aux besoins de tous pleinement, en raison du manque de personnel et de ressources financières.

Témoignages de femmes :

«J'étais confiante de m'en sortir, car j'étais décidé à ce que ma vie change pour le mieux» «On m'a dit tu es chez toi, fouille, sers-toi, repose-toi. Je sentais que j'étais quelqu'un, que j'avais ma place»

«Je suis pleine de gratitude pour la force que je suis venue puiser à votre source»

Ressource pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants



Selon nous, les maisons d'hébergement ne reçoivent pas un financement équitable d'une province et d'un territoire à l'autre. Le travail que nous accomplissons est essentiel ; des vies de femmes et d'enfants sont littéralement en jeu. Nous offrons plus qu'un simple refuge contre la violence, même si c'est un aspect très important. Comme vous le savez, au Canada, une femme est tuée par son partenaire ou ex partenaire tous les 6 jours.

En plus de garantir la sécurité des femmes et des enfants, nous offrons également des programmes comme de l'écoute téléphonique 24 heures/24, de l'accompagnement pendant les démarches (police, avocat, cour, DPJ), des rencontres individuelles (à la Maison d'accueil La Traverse ou à l'externe près du domicile), un suivi après hébergement, des rencontres de groupe, des rencontres de sensibilisation et de prévention auprès de tous les groupes ou organismes intéressés, etc.

Nous vous faisons donc part des recommandations suivantes:

- Étant donné que la violence faite aux femmes persiste à un niveau épidémique, les refuges et maisons de transition pour les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes doivent être reconnus comme un service fondamental.
- Les refuges et maisons de transition sont présentement gravement sous-financés. Nous recommandons une augmentation significative et durable du financement de base. Ce financement devrait hausser le nombre de lits et de maisons d'hébergement disponibles, mais il doit également inclure la dotation en personnel et la fourniture de services. Bâtir une maison d'hébergement sans la doter du personnel nécessaire n'est pas utile.
- Nous appuyons l'appel d'Hébergement femmes Canada en faveur d'un Plan d'action national, le gouvernement du Canada devrait développer un Plan d'action national aligné sur les recommandations des Nations Unies. Ce Plan d'action national, comme la Stratégie nationale sur le logement, devrait impliquer le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada en 2018, chaque femme devrait avoir accès à des services comparables, où qu'elle vive au pays.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

La coordonnatrice par intérim,

Caroline Caron